

## DÉCLARATION SOLENNELLE SUR LE SOUDAN

**NOUS**, chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), réunis en session ordinaire à Malabo, en Guinée Équatoriale, du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011, avons examiné la situation au Soudan. Nos délibérations se sont déroulées dans un contexte marqué par les progrès que les parties soudanaises continuent de faire dans leur quête d'une paix durable, de la justice et de la réconciliation dans leur pays, et ce malgré les multiples défis auxquels elles sont confrontées.

**NOUS RÉITÉRONS** notre appréciation au peuple soudanais, sous la direction du Président Omar Hassan Al Bashir et du Premier Vice-Président et Président du Gouvernement du Sud Soudan (GoSS), Salva Kiir Mayardit, pour avoir organisé avec succès, en janvier 2011, le référendum d'autodétermination pour le Sud Soudan, qui constitue l'élément principal de l'Accord de paix global (APG). Ce faisant, le peuple et les dirigeants du Soudan ont, encore une fois, démontré leur capacité, avec un appui sincère de la communauté internationale, à relever les multiples défis auxquels ils sont confrontés. **NOUS FÉLICITONS** le Président Al Bashir d'avoir promptement accepté les résultats du référendum, conformément à l'engagement qu'il avait pris de respecter la volonté de la population du Sud Soudan, quel que fût leur choix.

Alors que **NOUS NOUS RÉJOUISSONS** par avance d'accueillir le Sud Soudan comme le plus jeune État membre de l'UA, immédiatement après son indépendance, le 9 juillet 2011, **NOUS TENONS** à féliciter la population du Nord Soudan d'avoir posé un acte exceptionnel et généreux, en acceptant l'exercice, par leurs frères du Sud Soudan, de leur droit à l'autodétermination. **NOUS SOULIGNONS** que le Nord Soudan et le Sud Soudan sont deux nations aussi africaines l'une que l'autre.

**NOUS NOTONS** avec satisfaction que notre Sommet coïncide avec de nouveaux progrès dans le règlement des questions pendantes dans le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix global. À cet égard, **NOUS NOUS FÉLICITONS** de la signature, le 20 juin 2011, à Addis-Abeba, par le Gouvernement du Soudan (GoS) et le Mouvement de Libération du peuple du Soudan (SPLM), d'un Accord sur les arrangements temporaires en ce qui concerne l'administration et la sécurité pour le territoire d'Abyei, avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA comme Facilitateur. Cet Accord facilitera la restauration de la sécurité et le retour des personnes déplacées dans leurs foyers, en même temps qu'il créera les conditions qui permettront au Groupe de soumettre, à une date à convenir, ses recommandations sur le statut final d'Abyei. **NOUS FÉLICITONS** le Gouvernement de l'Éthiopie pour sa précieuse contribution à la conclusion de cet Accord, ainsi que pour sa décision de déployer, sous mandat des Nations Unies, une force pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord.

**NOUS SALUONS** l'Accord-cadre sur le partenariat politique et les arrangements politiques et de sécurité dans les États du Nil bleu et du Kordofan méridional, signé à Addis Abeba, le 28 juin 2011, par le Gouvernement du Soudan et le SPLM (Nord), avec la facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA, en tant qu'étape

décisive vers la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en République du Soudan. **NOUS FÉLICITONS** les parties pour leur engagement à régler leurs différends par des voies pacifiques, et leur **DEMANDONS** de cesser immédiatement les hostilités, de permettre l'acheminement de l'assistance humanitaire et de faciliter le retour des personnes déplacées dans leurs foyers.

**NOUS SOMMES CONVAINCUS** que les parties soudanaises à l'Accord de paix global continueront à faire preuve de l'engagement nécessaire pour parachever la mise en œuvre du CPA et conclure les négociations post-référendaires, avec le soutien du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, et ce dans la perspective de la création de deux États viables, interdépendants et vivant en paix l'un avec l'autre.

**NOUS SOULIGNONS** la nécessité d'efforts renouvelés pour parvenir à un règlement pacifique et global du conflit au Darfour : la population du Darfour ont beaucoup souffert et pendant trop longtemps. Il est impérieux de trouver une solution durable à la situation difficile qui est la leur. À cet égard, **NOUS NOTONS** avec satisfaction la conclusion des pourparlers politiques de Doha, et l'approbation, sous les auspices du Médiateur en chef conjoint et du Gouvernement de l'État du Qatar, par la Conférence de toutes les parties prenantes du Darfour, tenue à Doha, du 27 au 31 mai 2011, du projet de document final, conçu comme élément de base pour la restauration de la paix dans cette région.

Conscients des circonstances exceptionnelles que connaît le Soudan, **NOUS NOUS ENGAGEONS** de nouveau à continuer d'appuyer les efforts que fait ce pays pour relever les défis auxquels il est confronté.

**NOUS INVITONS** instamment nos partenaires internationaux à apporter tout le soutien nécessaire au Soudan pour lui permettre de parachever les processus dans lesquels il est engagé. **NOUS DEMANDONS** une fois de plus :

- i) au Conseil de sécurité des Nations Unies de donner une réponse positive à la demande de l'UA de différer le processus engagé par la Cour pénale internationale (CPI), conformément à l'article 16 du Statut de Rome. À cet égard, **NOUS PRIONS** les États africains membres du Conseil de sécurité, en étroite collaboration avec la Commission, de soumettre, le plus rapidement possible, un projet de résolution pour examen par le Conseil de sécurité ;
- ii) la normalisation complète des relations entre la communauté internationale et le Soudan, ainsi que la prise rapide de mesures pour l'annulation de la dette de ce pays, comme contribution à la satisfaction de l'aspiration du peuple soudanais à la paix, à la dignité, à la démocratie et au développement.

**NOUS EXPRIMONS NOTRE SOUTIEN** au document-cadre de Doha, et **INVITONS** nos partenaires et les autres membres de la communauté internationale à faire de même.

**NOUS DEMANDONS** instamment à tous les mouvements armés du Darfour qui ne l'ont pas encore fait à se joindre sans réserve et sans autre délai aux efforts de paix. **NOUS INVITONS** le Conseil de paix et de sécurité à envisager des mesures contre les

mouvements armés qui refusent de se joindre au processus de paix, et **EXHORTONS** nos partenaires, y compris le Conseil de sécurité des Nations Unies, à soutenir de telles mesures.

**NOUS RÉITÉRONS** notre soutien total au lancement rapide du Processus politique au Darfour sous la conduite du Groupe de mise en œuvre de haut niveau et de la MINUAD, en vue de parvenir à une paix globale et inclusive, et **SALUONS** le travail louable qu'accomplit la MINUAD sur le terrain.

**NOUS RENOUVELONS** notre solidarité avec le Soudan, et **EN APPELONS** à la communauté internationale pour qu'elle poursuive son appui au peuple soudanais au moment où celui-ci ouvre une nouvelle page de son histoire.



**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Assembly Collection

---

2011

# Solemn Declaration on the Sudan

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/299>

*Downloaded from African Union Common Repository*